

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Pandémie de la COVID-19 : Ouverture des services de garde d'urgence La CSDGS tient à saluer les membres de son personnel pour leur dévouement

La Prairie, le 16 mars 2020 – Depuis le 10 mars dernier, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) est prise, comme tous les Québécois, dans une situation inédite et évoluant très rapidement : la pandémie de la COVID-19 (coronavirus). Plusieurs actions ont été exécutées par les membres de son personnel et dans ce contexte particulier, la directrice générale de la CSDGS souhaite les remercier de leur dévouement et de leur promptitude à agir.

« Depuis le début de la situation, les membres de nos équipes ont agi avec diligence afin d'assurer le respect des consignes gouvernementales en lien avec la pandémie. En plus de cette rapide mobilisation, nos équipes sont des plus proactives, et je tiens à le souligner publiquement. L'un des exemples les plus marquants est sans doute la mise en place des services de garde d'urgence au sein de cinq de nos établissements. Je remercie chaleureusement toutes les personnes impliquées à l'instauration de ces services : dès ce matin, nos cinq points de services étaient prêts à accueillir les premiers enfants et au besoin, nous pourrions en ouvrir d'autres. Toutes ces personnes ont fait un travail exceptionnel et je suis vraiment fière du travail qu'elles ont accompli! », a tenu à souligner la directrice générale de la CSDGS, madame Kathlyn Morel.

Cinq services de garde ouverts au sein des établissements de la CSDGS

Afin de répondre à la demande de monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et de monsieur Mathieu Lacombe, ministre de la Famille (MFA), les équipes de la CSDGS ont mis sur pied cinq services de garde dédiés aux parents qui assument ou qui devront assumer les services essentiels. Ces services de garde sont disponibles pour leurs enfants depuis ce matin.

Voici les écoles qui offrent ce service spécial :

- École Jean-Leman à Candiac
- École des Bourlingueurs à Sainte-Catherine
- École Daigneau à Napierville
- École Marc-André-Fortier à Châteauguay
- École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond, édifice Saint-Viateur à Saint-Rémi

Ces services de garde sont réservés aux enfants du personnel des établissements hospitaliers et pour le personnel des services essentiels (services policiers, ambulanciers, des incendies, etc.). Il s'agit d'un service d'urgence exceptionnel, pour ces personnes qui n'auraient aucune autre alternative.

Pour bénéficier de ce service destiné aux parents devant assurer des services essentiels seulement, les parents doivent remplir le formulaire disponible en ligne à l'adresse suivante : www.quebec.ca/coronavirus. Des choix seront alors offerts aux parents afin que ceux-ci puissent bénéficier d'un service à proximité du lieu de travail ou de résidence du parent, selon les possibilités.

Fermeture des établissements scolaires

La CSDGS rappelle que tous ses établissements scolaires seront fermés au moins du 16 au 27 mars 2020. Pour prendre connaissance de l'évolution de la situation de notre commission scolaire, nous invitons les personnes concernées à visiter régulièrement le site Web (csdgs.qc.ca) et la page Facebook ([Facebook/Commission scolaire des Grandes-Seigneuries](https://www.facebook.com/Commission.scolaire.des.Grandes-Seigneuries)) de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

– 30 –

Source : Hélène Dumais
Régisseuse, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | helene.dumais@csdgs.net

csdgs.qc.ca